

Des élu.es actifs, c'est utile pour le sport scolaire !

Suite à la volonté de la directrice nationale de l'UNSS et du ministère de l'Éducation Nationale de développer le dispositif 2S2C, les élus des AS et les représentants SNEP FSU aux CD et CRUNSS ont vivement réagi. Les choix portés par le sport scolaire ne peuvent se passer de la profession et de ses élus, encore plus pour un dispositif qui met en concurrence le service public et l'offre extra-scolaire.

Après avoir contacté les différents directeurs départementaux pour échanger et affirmer leur profond désaccord sur ce dispositif qui constitue une véritable attaque frontale du sport scolaire, une mise en concurrence avec le sport associatif sur les horaires, les intervenants et l'utilisation des installations sportives, les élus des AS et représentants SNEP FSU ont rédigé un courrier pour relayer leurs analyses et critiques. Ils l'ont envoyé à la Rectrice présidente du CRUNSS, aux DASEN présidents des CDUNSS, au DRUNSS, aux DDUNSS et aux IA-IPR d'EPS.

Dans ce courrier est exprimée la colère d'une profession attaquée sur sa discipline et son prolongement le sport scolaire. Il y est dénoncé la tentative, comme ça pu l'être par le passé d'externaliser notre enseignement, de le dépouiller de ses contenus culturels, de ses objectifs de formation, d'émancipation de l'élève dans sa globalité, en le rendant facultatif à charge des communes, de leurs ressources humaines et financières.

Comment ne pas s'inquiéter du choix de la direction nationale de l'UNSS de se lancer dans cette procédure sans consultation de ses instances ? L'UNSS jouant ainsi le rôle d'entremetteuse entre les fédérations sportives, les services de l'éducation nationale et les collectivités territoriales en les autorisant à prioriser leurs installations sportives pour mettre en place le 2S2C sans les enseignant.es qui composent pourtant la chair et le cœur de l'UNSS... C'est pour nous scandaleux et infléchir au plus vite cette orientation était une urgence !

Comment ne pas dénoncer un accès inégalitaire aux pratiques, lié à la richesse des territoires quand les enseignants d'EPS ont dans leur statut particulier la responsabilité d'animer l'association sportive.

Comment ne pas voir un projet d'école moins coûteux, un moyen d'effectuer des économies conséquentes au détriment du service public d'éducation et du sport scolaire ! Pour certains, un enseignant recruté à bac +5 est une « charge financière » bien plus élevée qu'un animateur ou éducateur sportif. Nous disons que c'est un investissement pour une éducation de qualité pour tous !

250 millions d'euros sont alloués au 2S2C quand dans le même temps est acté la suppression de centaine de postes d'enseignement d'EPS, animateurs d'AS (400 sur les 3 dernières années), que le budget du ministère des sports et de l'Agence Nationale souffre d'un manque de moyens financiers et humains. Les choix sont clairs : affaiblir le service public et développer le « hors-école » !

Les élus des AS et les représentants SNEP FSU restent vigilants et disponibles pour se mettre au travail, n'hésitez pas à les contacter ! La profession doit faire partie intégrante des choix réalisés pour le sport scolaire, mais aussi l'EPS. La richesse professionnelle de toutes et tous doit être mise en synergie pour améliorer le service public.

Camille JACQUES
Nathalie LACUEY